

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CHAUX-DE-FONDS – INTERPELLATION

À compléter par la Chancellerie lors de la réception du document déposé

N° de l'objet 26.006	Date du dépôt 23.01.2026	Heure du dépôt 14:32	Attribution(s) au(x) Dicastère(s) :
Distribué la première fois lors de la séance du 29 janvier 2026 et inscrite à l'OJ de la séance			
Remarque(s) :			
Traité par le Conseil général le :			

Les champs en couleur sont à remplir obligatoirement avant l'envoi. Ils seront intégrés à l'ordre du jour.

Au nom du/des groupes : Vert'libéraux		
Titre : Mobilité douche ou abri bus ?		
Contenu (questions posées au Conseil communal) :		
Le groupe des Vert'libéraux souhaite savoir comment la Ville peut-elle palier à la problématique des arrêts de bus sans abri ?		
Et avec quels partenaires doit-elle se concerter ?		
La mise en conformité est du ressort des Communes suivant les informations de notre conseillère d'état Celine Vara. La pose des abribus l'est-elle aussi ?		
https://www.arcinfo.ch/neuchatel-canton/ce-quit-sest-passe-au-grand-conseil-ce-mardi-20-janvier-1483871		
Développement (commentaire aux questions – <i>ne sera pas intégré à l'ordre du jour</i>) :		
Notre Ville affiche une volonté claire de favoriser la mobilité douce et les transports publics pour atteindre ses objectifs climatiques.		
Pourtant, la réalité du terrain est parfois décourageante.		
Lors des récents épisodes de fortes pluies, il a été observé à plusieurs reprises — notamment aux heures de pointe — des groupes de plus d'une dizaine de personnes attendant le bus sans aucune protection contre les intempéries.		
Qu'il s'agisse d'arrêts dépourvus d'abribus ou de structures devenues trop exigües face à l'augmentation de la fréquentation, la situation actuelle nuit à l'attractivité du réseau.		
Le report modal ne dépend pas seulement de la fréquence des véhicules, mais aussi du confort de l'usager . Attendre 10 minutes sous la pluie ou la neige est un frein majeur à l'utilisation des transports publics, particulièrement pour les personnes vulnérables, les familles ou les travailleurs devant arriver secs à leur destination.		
Demande d'urgence (par défaut, la réponse « Non » est retenue) :		
Auteur-e ou premier-ère signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) :		
Brigitte Leitenberg		
Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Pascal Kaufmann		

Envoi du fichier rempli à la Chancellerie communale : Chancellerie.communaleCHX@ne.ch